

Diagnostic et plan d'action « Gaz à effet de serre » (GES)

v. 14.09.2023

Soutiens possibles
dans le cadre du
Plan Climat vaudois

Processus du Plan d'action émission de GES en 7 étapes

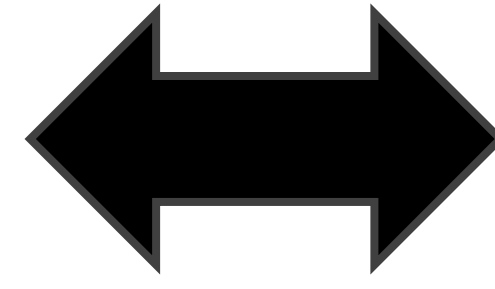
Réalisé par l'exploitation

Réalisé par AgroImpact

1. Inscription

Formulaire en ligne :

[www.prometerre.ch/
diagnosticCarbone](http://www.prometerre.ch/diagnosticCarbone)



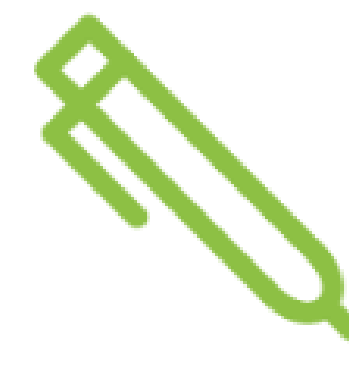
Dépôt
de demande
en ligne

1



2. Validation de prestation

Prix de la prestation selon la typologie
d'exploitation entre CHF 640.- et 1700.-.



Signature
du contrat
AgroImpact

2



AgroImpact
ASSOCIATION
Élaboration devis



3-4. Données d'exploitation

Fournir et renseigner les données de
l'exploitation nécessaires au calcul des
émissions de gaz à effet de serre



Recherche
des informations
et transmission

3



Récupération
et compilation des
données d'exploitation



4



Entretien téléphonique

Contribution :
CHF 300.- / exploitation vaudoise



Elaboration du
diagnostic GES

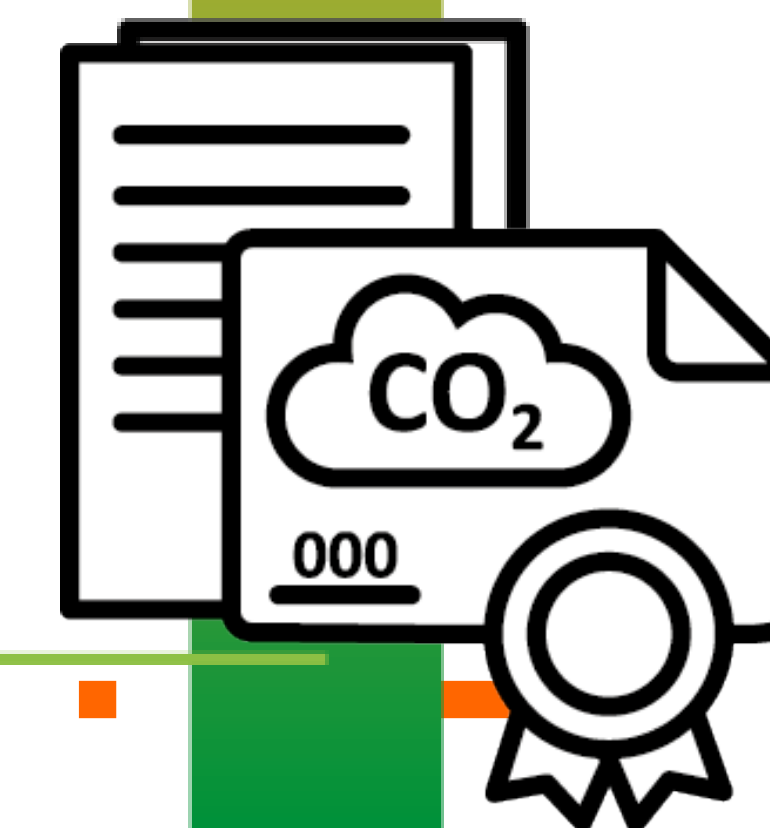


5. Réalisation diagnostic GES

Réception du diagnostic GES et du Certificat
carbone.

Réception du
diagnostic GES

5

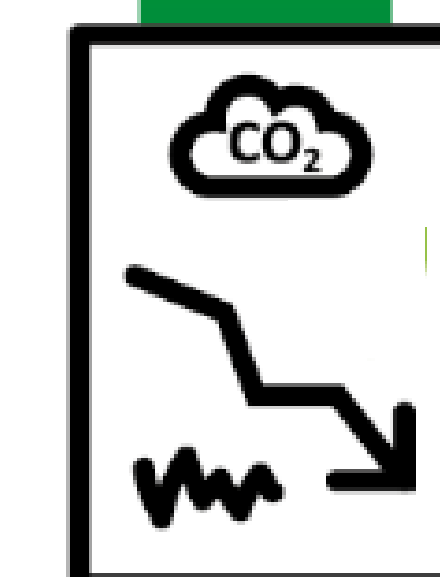


Proconseil
Une filiale de Prométerre



Entretien avec un conseiller
Choix des leviers
et signature
du plan d'action
Plan d'action GES

6



Simulation des leviers

6-7. Plan d'action GES

Sélection de pratiques pour une
mise en place sur la ferme.

Adaptation
des pratiques
Mise en oeuvre
des leviers

7



Contacts/ infos

021 966 99 50

diagnostic.carbone@prometerre.ch

www.prometerre.ch/plan-climat-vaudois

Diagnostic et plan d'action Sol

v. 14.09.2023

Soutiens possibles
dans le cadre du
Plan Climat vaudois

1. Inscription

Formulaire en ligne :
[www.prometerre.ch/
diagnosticCarbone](http://www.prometerre.ch/diagnosticCarbone)



2. Validation de prestation

Prix de la prestation = forfait de base CHF 760.-
+ 220.-/ parcelle

2'. Signature d'une convention avec la DGAV

Si inscription à la mesure sol soutenue par le Plan climat souhaitée

(Au même moment que la signature du plan d'action)

3-4. Données d'exploitation

Fournir et renseigner les données de l'exploitation nécessaires au diagnostic sol

5-7. Réalisation diagnostic sol

8-9. Plan d'action sol

Sélection de pratiques adaptées selon enjeux et contexte d'exploitation, et sur la base du diagnostic sol.

Pack de contributions* :

- 80% des coûts du diagnostic
- + prime CHF 1'000.-/ expl.
- + prime annuelle de CHF 500.-/an pendant 4 ans
- + prime annuelle (CHF 0.- à 1'800.-) pendant 4 ans si l'engagement du plan d'action est tenu.

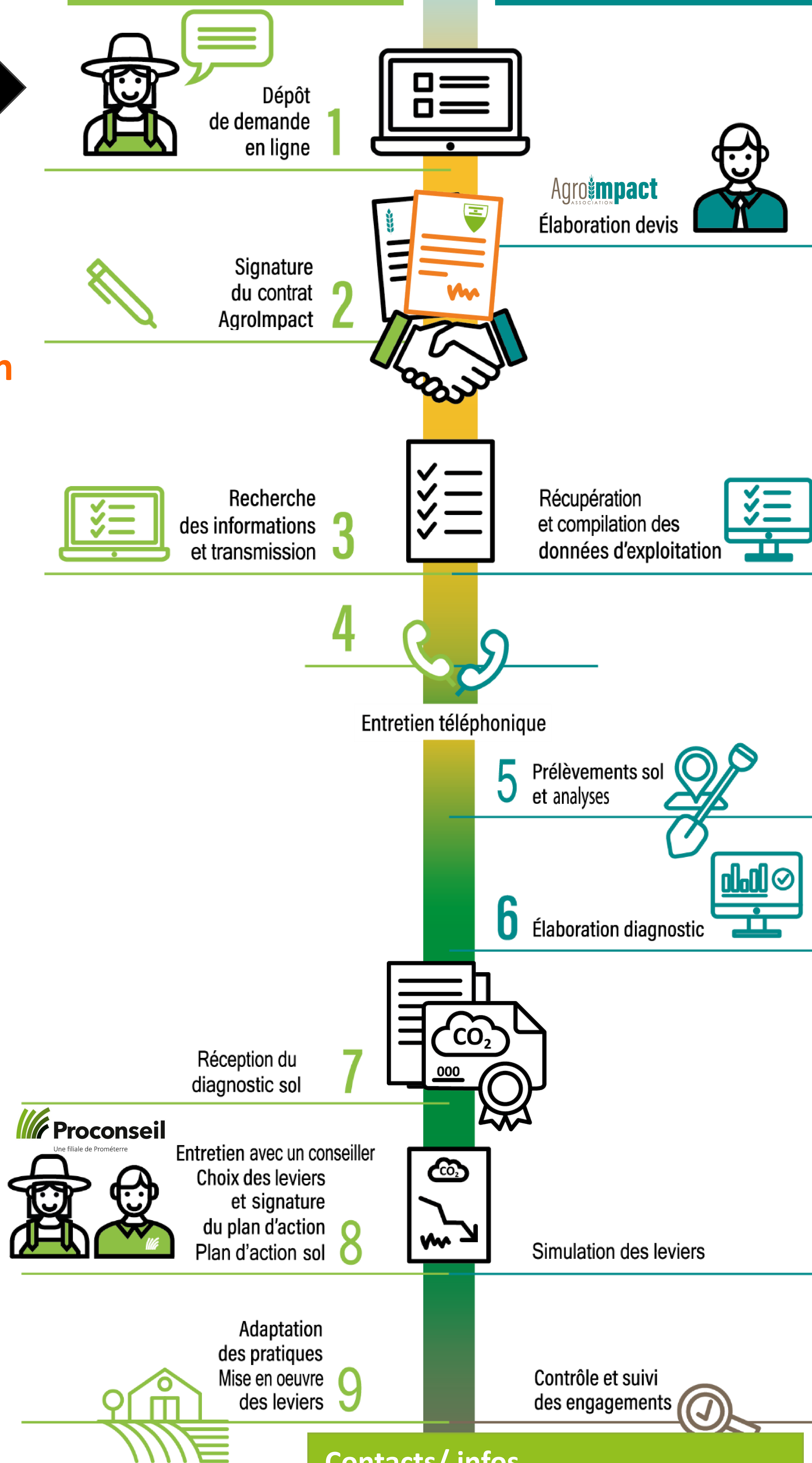
*Conditions :

- .Etablissement d'une convention avec la DGAV
- .Réalisation de TOUTE la démarche «Plan d'action sol» pendant les 4 années
- .Non souscription à la vente de certificat carbone de l'exploitation sur la durée de la mesure

Processus du Plan d'action sol en 9 étapes

Réalisé par l'exploitation

Réalisé par AgroImpact



Contacts/ infos

021 966 99 50

diagnostic.carbone@prometerre.ch

www.prometerre.ch/plan-climat-vaudois